L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 5, 6 février 2009

Dans nos pages cette semaine

Francs travailleurs

Au cœur de l'éducation

Page 5

Santé publique

Passer de 43 000 à 3,4 millions

Page 6

Le Nunavoix

Pages N1 et N2

Photo : Yvonne Careent

Amanda Shaw et Camilla Thibault alors qu'elles partageaient leurs derniers jours ensemble à Yellowknife. Lire le reportage sur SEVEC en page 12.

Le CDÉTNO et le Budget fédéral

On le juge insatisfaisant

Pour le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), le budget fédéral 2009 manque d'une vision à long terme. Simon Lamoureux, président de l'organisme francophone, commente certains points.

Françoise Jaussoin

Le président du CDÉTNO n'est pas satisfait du budget fédéral 2009. Par un communiqué de presse envoyé aux médias locaux et à RDÉE Canada (Réseau national de développement économique francophone), il déclare que son organisme n'appuie pas ce budget. « Dans une période de crise économique, le gouvernement doit faire preuve d'innovation et offrir des investissements qui auront des impacts à court terme, tout en assurant la durabilité de ces mesures, ce que le présent budget ne fait pas », déclare-t-il.

Ses critiques sont révélatrices des préoccupations de l'organisme de développement économique francophone. Pour le CDÉTNO, une croissance passe par une politique sociale tournée vers le bien-être des habitants et par une volonté de développement durable.

Concernant des mesures fiscales, M. Lamoureux plaide afin que les propriétaires soient davantage aidés. « Le CDÉTNO propose de réduire le montant minimal à dépenser sur les rénovations de 10 000 $ à 5 000 $ pour avoir droit à la prime de 1 350 $ », dit-il. Mme Francoeur, directrice du CDÉTNO, approfondit cette proposition. « Nous pensons que les jeunes familles, les propriétaires qui n'ont pas un revenu élevé doivent avoir accès eux aussi à la prime, détaille-t-elle. Actuellement, beaucoup de projets sont sur du court terme en construction et nous croyons que si les familles sont aidées financièrement, cela les incitera à consommer, à créer ou à maintenir des emplois dans la rénovation à long terme. » De même, une augmentation de la prime de vie dans le Nord aurait, selon le président du CDÉTNO, un impact positif sur l'attractivité territoriale. « Le taux de mobilité de la population est de moins de cinq ans, poursuit Mme Francoeur. Nous disons que si les gens avaient une meilleure prime d'éloignement, ils resteraient plus longtemps. »

Créer de façon durable

M. Lamoureux se désole de constater une faible motivation d'innovation. Il note qu'il ne suffit pas de subventionner des programmes de formation, il faut également faire un suivi de l'employabilité et prévoir une nouvelle économie, de nouveaux emplois, promouvoir de nouvelles approches dans des domaines professionnels jusqu'alors peu valorisés dans le Nord.

« Le gouvernement devrait investir davantage dans le développement de projets qui contribueront à bâtir une nouvelle économie », affirme-t-il.

Mme Francoeur appuie cette vision en citant des exemples de secteurs potentiellement porteurs d'emplois à long terme. « Il y a ici un gros potentiel hydroélectrique, on pourrait développer aussi des projets dans le solaire et dans l'agriculture, dit-elle. Il y a 30, 40, 50 ans, il y avait des fermes d'élevage et des serres qui produisaient localement. On pourrait investir dans la recherche et relancer des emplois dans ce domaine.

Budget

Suite en page 2

Budget

Suite de la une

En tourisme, il y a de quoi faire de beaux projets. Mais, pour l'instant la qualité n'est pas toujours en phase avec l'approche marketing de ces produits. » Que ce soit pour favoriser l'emploi, la mobilité professionnelle, la création d'entreprises, le développement rural ou l'attractivité touristique, M. Lamoureux remarque qu'il manque cruellement de réseaux de transport. Il aurait souhaité que le budget fédéral tienne compte de cet aspect. Ses propos rejoignent ainsi le chœur des députés territoriaux et du député fédéral qui font pression pour la construction d'infrastructures de transport. « Nous croyons également que l'économie du Nord prendrait une importante envolée avec de réels investissements sur l'infrastructure routière, telle une route le long du Mackenzie », déclare-t-il.

Cependant, selon le président du CDÉTNO, le gouvernement fédéral marque un point en sa faveur par la volonté de créer une agence de développement économique du Nord. À ce sujet, Mme Francoeur explique comment un tel organisme peut apporter un nouvel élan de création économique. « Depuis le début des années 1990, des acteurs du Nord réclamaient ce type d'agence et on va l'avoir. Le gouvernement fédéral a commencé une consultation auprès des organismes de développement économique, dont nous faisons partie. Cette étude servira à définir la structure et le fonctionnement que l'on voudrait voir pour ce futur organisme. D'autres régions au Canada ont déjà une agence de ce type, et c'est incroyable de voir l'impact qu'elle a en faveur du développement économique. »

Photo : Archives L'Aquilon

Simon Lamoureux, président du CDÉTNO, n'est pas entièrement satisfait du budget fédéral 2009

Depuis sa création en 2003, c'est la première fois que le CDÉTNO exprime une opinion publique aux niveaux local et national par rapport à des événements politiques, tel le budget fédéral. Pour Mme Francoeur, cette démarche correspond au positionnement de plus en plus net du CÉTNO en tant qu'acteur économique incontournable dans le Grand Nord canadien.

FONDS INITIATIVES JEUNESSE

Subventions de projets jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord

Date de retombée pour les demandes de subventions : 31 mars 2009.

Le Fonds Initiatives Jeunesse prête un appui financier aux projets qui ciblent la jeunesse francophone de 15-24 ans, avec l'objectif de renforcir chez les jeunes le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture française et d'augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire.

Les organismes à but non lucratif qui désirent faire demande de subventions de projets sont priés de consulter www.francofonds.org pour le Guide du requérant et la demande officielle. Pour tout autre renseignement, contacter Francofonds au (204) 237-5852 ou sans frais: (1-866) 237-5852.

FRANCOFONDS

La fondation Francofonds gère le Fonds Initiatives jeunesse pour les provinces de l'Ouest et les territoires du Nord selon l'accord de financement de Patrimoine canadien.

Patrimoine canadien Canadian Heritage

FAJEF Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.

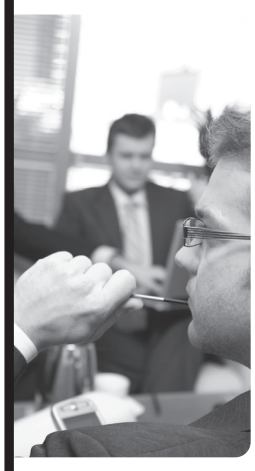

Un procès criminel en français : c'est votre droit

Avec l'adoption du projet de loi C-13, tout accusé doit désormais **être avisé de son droit à subir un procès criminel dans la langue officielle de son choix**. L'accusé a aussi droit à ce que le juge de paix et le procureur de la Couronne parlent cette langue. Ce droit s'applique à l'ensemble du Canada.

Communiquez avec la Fédération des juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF) pour tout renseignement ou tout commentaire sur votre droit à un procès criminel en français.

Information :
Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.
200, avenue de la Cathédrale, bureau 2303, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
(204) 235-4405 | fajefcl@ustboniface.mb.ca | www.fajef.ca

ÉCHOS des T.N.-O.

A. Bessette, M. Jaillet et F. Jaussoin

Négociations

L'entente collective des employés gouvernementaux des TNO prend forme. Lors de la dernière semaine de janvier, les deux équipes de négociations se sont accordées sur certaines clauses normatives. Le GTNO et le Syndicat des travailleurs du Nord (STN) se sont entre autres entendus sur les tarifs des compensations pour l'utilisation d'une automobile personnelle. Ainsi, l'indemnité au déplacement s'élève à 64 sous du kilomètre au sein des TNO si la situation avantage le gouvernement, mais est réduite à 28 sous du kilomètre dans le cas où il est plus pratique à l'employé d'utiliser son véhicule. Suite à cette deuxième rencontre, le STN reproche toutefois au gouvernement ténois, d'afficher une description biaisée des négociations qui ont eu lieu. Par voie de communiqué, l'équipe de négociation syndicale dénonce cette approche et rétorque qu'ils ne tomberont pas dans une campagne décrivant ce qu'ils disent comparé à ce que le gouvernement dit. Ils préfèrent mettre leurs efforts à protéger les acquis des membres et améliorer les conditions de travail où cela est nécessaire. Les prochaines réunions entre les deux parties sont planifiées pour le 23 février. L'entente actuelle prend fin le 31 mars prochain.

Nomination

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, désignée le 8 mars au Canada, le Conseil sur la condition de la femme des TNO sollicite une fois de plus vos suggestions pour élire les cinq récipiendaires du prix Femme d'action 2009. Cette année, le thème national du 8 mars prochain est *Des femmes fortes font la force du monde*. Vous pouvez écrire vos suggestions par courriel à l'adresse suivante : council@statusofwomen.nt.ca. Si vous avez besoin d'assistance pour correctement enregistrer votre nomination, téléphonez au 867-873-0285. Les nominations doivent être complétées avant midi, le vendredi 20 février 2009.

Biennale d'arts

La Fédération canadienne des métiers d'art encourage tous les créateurs à soumettre leur candidature et leurs travaux pour participer à l'exposition Unity and Diversity. Cette exposition d'œuvres contemporaines sera présentée à Cheongju, en Corée du Sud, qui héberge l'une des plus grandes biennales de métiers d'art dans le monde. En 2009 l'hôte de marque est le Canada. Cette biennale aura lieu en septembre, mais la date limite pour proposer sa candidature est fixée au 31 mars 2009. Plus d'information sur le site www.canadiancraftsfederation.ca

Musique et théâtre

Hay River accueillera deux prestations proposées par le Norther Arts and Culture Center de Yellowknife. Lundi 9 février, à l'école secondaire Diamond Jenness, l'auteur-compositeur et chanteur de blues et de jazz Rick Fines donnera un spectacle à partir de 19 h 30.

En mars, à l'école Princess Alexandra, la troupe de théâtre Missoula, du Montana, viendra animer des ateliers de théâtre avec une audition générale ouverte à tous les enfants de la ville.

Fonds de Northwestel

La compagnie Northwestel a dévoilé le 3 février le montant total de ses contributions à des organismes bénévoles dans le Nord. En 2008, ce sont 19 groupes de bénévoles qui ont reçu un total de 10 000 $. Ce fonds reconnaît la participation bénévole des employés de Northwestel en finançant certaines activités de ces organismes communautaires.

Depuis sa création en 2002, ce fonds de Northwestel a distribué plus de 62 000 $ dans le Nord.

Entreprises du Nord

Plus de compétitions, moins de subventions

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement propose des changements à une politique économique mise en place il y a plus de 20 ans.

Maxence Jaillet

Depuis des années, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest applique une politique protectionniste envers les compagnies ténoises pour tous les contrats accordés suite aux appels d'offres et aux demandes de propositions gouvernementales. Voulant s'assurer plus de compétition sur des chantiers importants et désireux de libérer les gouvernements des collectivités ténoises de cette politique, Bob Mcleod, le ministre de l'Industrie, a avancé plusieurs changements à cette politique appréciée par certains et critiquée par d'autres.

« La politique d'encouragement aux entreprises (PEE) a été mise en place pour permettre aux compagnies des Territoires de rester compétitif au niveau des appels d'offres lancées par le gouvernement territorial », explique le ministre. Essentiellement, cette politique se traduit par l'absorption de 20 pour cent des coûts par le GTNO lorsqu'une soumission est proposée par une entreprise ténoise. Le 20 pour cent est constitué de 15 pour cent d'intérêt nordique ajouté à 5 pour cent si la compagnie représente un intérêt local. Ce « rabais » à la source permet à une compagnie de construction basée à Hay River par exemple, de soumettre une proposition de 118 000 dollars et de remporter le contrat gouvernemental aux dépens d'une entreprise de la Colombie-Britannique qui proposerait une soumission de 100 000 dollars pour le même travail.

« Dorénavant, explique le ministre McLeod, des primes seront accordées uniquement à des chantiers en dessous de 5 millions de dollars. Nous voulons ouvrir la compétition sur les gros chantiers. Il n'est pas rare que nous n'obtenions qu'une seule soumission pour ce genre d'appel d'offres. » Plus précisément, le gouvernement propose de ne calculer une compensation que sur les projets en dessous du million. La prime serait accordée pour un projet entre 1 million et 5 millions, mais ne pourrait pas dépasser la contribution calculée à un million (150 000 dollars de contribution nordique et 50 000 dollars de contribution locale). Entre 2004 et 2008, les contrats associés aux constructions accordées par le GTNO pour les chantiers de moins de 1 million représentent 33,51 pour cent de la valeur des tous les contrats. Ainsi, les 8 pour cent restants qui qualifient les chantiers de plus de 1 million représentent une valeur de 234 millions de dollars en 4 ans. Avec cette nouvelle politique, le gouvernement territorial ne devrait plus subventionner les chantiers d'infrastructures d'importance prévisibles avec les mesures de relance économique annoncées récemment par le Canada.

Au fil des années, plusieurs ajustements ont été identifiés et à plusieurs reprises, les municipalités ont exprimé leur mécontentement sur le fait d'être obligé de suivre cette politique. Prétextant que l'argent appartenait à la communauté, elles ne voulaient plus payer ce surplus que ce soit pour les constructions, les marchandises ou les services. « Dans les changements proposés, les gouvernements municipaux ne seront plus tenus d'appliquer la politique d'encouragement aux entreprises, et ce sera également le cas pour certains départements du gouvernement territorial » assure M. Mcleod.

Auparavant toutes les agences et les bureaux territoriaux devaient eux aussi appliquer cette politique, sur la proposition, ne sont désormais listés que la Société d'investissement et de développement des Territoires des TNO (SID), la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, les offices de la Santé et de l'Éducation, et les associations d'habitations.

Le ministre de l'Industrie a également mentionné que seules les compagnies déjà enregistrées dans le registre de la PEE pourraient bénéficier de la nouvelle politique. Aucune nouvelle compagnie ne pourra s'enregistrer si elle n'a pas au moins dix ans d'ancienneté aux TNO.

Demande de commentaires

Avant d'entériner cette nouvelle politique, le GTNO demande aux principales institutions économiques des TNO de fournir des commentaires quant aux changements apportés à la PEE. La Chambre de commerce des TNO a déjà répondu positivement à l'appel aux consultations déclarant que ses membres désirent que la PEE perdure, mais qu'il était grand temps que des ajustements soient faits. Aucune date n'a encore été fixée pour tenir ces réunions consultatives. Le gouvernement est néanmoins décidé à recevoir rapidement les rétroactions de ses gouvernements municipaux, des entrepreneurs autochtones et des parties intéressées pour mettre en œuvre, au cours de l'été, cette PEE ajustée.

Institut Pembina à Yellowknife

L'environnement en Français

Un forum sur la justice sociale et le climat sera accessible aux francophones grâce à l'AFCY.

Maxence Jaillet

L'antenne ténoise de l'Institut Pembina organise un premier forum public intitulé *Justice et Climat*, pour donner l'opportunité aux participants de s'informer, d'échanger et de s'exprimer sur les enjeux qui menacent les communautés arctiques et subarctiques dans le cadre des changements climatiques. Le forum qui aura lieu de 18 h 30 à 21 h ce jeudi 12 février à l'édifice Northern United Place de Yellowknife se déroulera en anglais, néanmoins une traduction libre sera offerte en français pour faciliter la participation des francophones à cette tribune interactive.

Dès les premières réunions préparatoires de ce forum, l'Institut a démontré son intérêt d'intégrer les différentes communautés et c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers l'Association franco-culturelle de Yellowknife pour solliciter l'implication des francophones. Concernée par ces enjeux environnementaux, Catherine Lafrance, l'animatrice culturelle de l'Association, a volontiers répondu à cette main tendue en s'impliquant dans l'élaboration du forum. « Je me suis dit que le premier forum du genre à Yellowknife devait aussi se faire en français. J'encourage les francophones à se présenter et à profiter de la traduction, car je trouve cela important qu'il y ait une représentativité francophone, que l'on affiche que l'on est aussi intéressé », explique-t-elle.

Le Forum propose une discussion publique sur les effets des changements climatiques. Ainsi sera abordé le thème de ces impacts environnementaux sur les résidents du Nord. L'influence des croyances et de la spiritualité sur ces bouleversements écologiques sera aussi discutée. Catherine Lafrance estime que sans en faire le point central de cette discussion, les croyances et les gestes perpétrés au nom de la foi ne peuvent être passés sous silence en ce qui concerne les communautés autochtones alors qu'ils sont confrontés à la disparition d'un écosystème tel qu'ils l'ont toujours connu. Un autre volet de ce forum abordera la justice et l'équité sociale alors que les changements climatiques affectent plus fortement les communautés moins bien nanties ou moins bien outillées du Nord.

Durant cette tribune, plusieurs à côté souligneront toute l'ampleur communautaire de l'événement. Des musiciens locaux agrémenteront la soirée de quelques pièces musicales, et quelques artisans présenteront leur travail à l'étalage alors que des amuse-gueule et des consommations seront disponibles sur place.

L'Institut Pembina qui est une organisation pancanadienne se préoccupe principalement de l'utilisation d'énergie durable au pays. L'Institut s'efforce d'apporter une expertise approfondie sur la gestion des ressources et les différentes sources d'approvisionnement énergétique grâce à des programmes de recherches novatrices, des programmes éducatifs et de consultations tout en assurant la promotion de leur vision : protéger l'environnement; assurer la qualité de l'eau, de l'air et des terres; prévenir les effets dangereux des changements climatiques; et assurer une collectivité mondiale juste et sécuritaire en respectant nos besoins immédiats et futurs.

Concours de l'entrepreneuriat des TNO - première édition

Augmentez votre notoriété

Soumettez votre candidature au concours
(secteurs: artistique, spécialisés, commerciaux)

Dossier à remettre avant le 23 février 2009

CDETNO
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest
Nos services sont vos affaires

www.cdetno.com "Entrepreneuriat"
1-866-849-9139 ou admin@cdetno.com

Éditorial

Alain Bessette

Une vision affaiblie

Avec un tel titre, je pourrais vraisemblablement parler encore du budget fédéral et de la juste réaction du CDÉTNO à ce sujet. En réalité, c'est la réflexion entamée par le GTNO sur sa politique d'encouragement aux entreprises qui soulève cette constatation.

Lors de la présentation du budget l'an dernier, on pouvait constater que la baisse des transferts du fédéral en matière de revenus d'imposition des corporations expliquait en partie le manque à gagner du gouvernement. Un an plus tard, plutôt que d'avoir trouvé une solution à la diminution des revenus gouvernementaux, voilà qu'on nous propose de cesser d'encourager les entreprises locales.

On y présente la politique actuelle d'encouragement aux entreprises comme une politique de subvention aux entreprises du Nord. On prétend que c'est 20 % des coûts de réalisation des travaux qui sont en fait des subventions du gouvernement. Personnellement, je crois que cet argument est malhonnête intellectuellement.

En effet, si la politique favorise réellement l'obtention de contrats par des entrepreneurs nordiques, cela veut dire que les profits de l'entreprise ainsi que les salaires des employés liés au contrat vont générer des revenus d'impôt au gouvernement territorial qui récupère ainsi une bonne partie de sa « subvention ». C'est sans compter aussi que cet argent est redistribué dans l'économie du Nord, notamment dans le secteur des services. Les économistes calculent que pour chaque dollar gouvernemental investi, il y a un dollar et demi de retombées économiques.

En fait, pour encourager davantage les entreprises du Nord et vraiment utiliser cette politique de façon à appuyer l'économie nordique, le pourcentage préférentiel devrait être supérieur à 20 % puisque, comme je l'ai mentionné, une bonne partie de cette somme sera récupérée par le gouvernement et que l'impact sur l'économie dépasse la simple mise de fonds initial.

Photo : Maxence Jaillet

Congestion dans les rues de Yellowknife… La capitale ténoise pourra-t-elle un jour prétendre au besoin d'un train ou d'un tramway?

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Françoise Jaussoin
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF
Fondation Donalden Frémont
repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____
Adresse : _____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Francs travailleurs

Au cœur de l'éducation

Françoise Jaussoin

« Je suis née dans une petite communauté francophone, en Saskatchewan, dans une famille de 16 enfants, souligne Marie Leblanc-Warick, puis j'ai fait des formations en éducation à l'université de Saskatchewan, en français et en histoire et une maîtrise en administration scolaire. »

Ces formations ont permis à Mme Leblanc-Warick de participer à la mise en place du Conseil scolaire francophone de Regina.

Forte de cette expérience, elle est arrivée à Yellowknife en 2006 pour occuper un emploi de directrice adjointe à l'école St Joseph. Deux ans plus tard, elle a intégré la CSF en août dernier. Au cours de cette fin d'été, l'organisme était en pleine restructuration de dossiers et de personnel. Face aux tâches à accomplir, Philippe Brûlot, nouveau directeur général, et les commissaires ont voté à l'unanimité la création d'un nouveau poste pour permettre à Mme Leblanc-Warick d'assumer pleinement sa mission d'adjointe à la direction.

« Ma plus grande charge consiste à organiser les services éducatifs, dit-elle. Je dois organiser les programmes d'instruction et, dans ce domaine, je travaille en collaboration permanente avec le directeur général, les écoles et le ministère de l'Éducation des TNO. »

Tour à tour directrice adjointe, animatrice, collaboratrice, administratrice, Mme Leblanc-Warick avoue ne pas compter ses heures pour relever les défis qui se succèdent.

« Je veille à la qualité des programmes d'instruction à tous les niveaux, explique-t-elle. Les formations scolaires doivent répondre à des critères précis, je fais en sorte qu'ils soient mis à jour et appliqués dans les écoles de manière à ce que les élèves comme les professeurs disposent des ressources nécessaires. »

Dans le cadre du suivi des formations de secondaire, la directrice adjointe veille plus particulièrement sur l'école Boréale. « C'est là que se trouve le programme secondaire le plus nouveau, je dois donc m'assurer de pérenniser ce programme et que le recrutement des élèves soit fait de manière à ce que l'on puisse garder nos étudiants. » Mme Leblanc-Warick précise que l'attrait des centres éducatifs des villes du sud est relativement fort et qu'en assurant une qualité d'éducation secondaire, il y a certainement moyen de convaincre des étudiants de finir leur secondaire dans le Nord.

Enfin, Mme Leblanc-Warick s'implique dans le développement de programmes de développement professionnel pour les équipes éducatives pour leur fournir des outils d'évaluation continue et de carrière tout au long d'une année scolaire.

Le recrutement d'enseignants requiert des efforts particuliers. « Il faut aller les chercher hors des TNO et nous prospectons dans les provinces des Maritimes, au Québec et en Ontario, détaille-t-elle. Ça me tracasse beaucoup de trouver de bons professeurs. Pour venir ici ça prend des gens qui ont le sens de l'aventure. Même si le GTNO a un service de recrutement auquel nous participons, il faut souvent se déplacer pour faire du recrutement. »

Mme Leblanc-Warick ne passe donc pas son temps uniquement dans un bureau et la tête penchée sur des dossiers. Elle reconnaît que l'un des principaux attraits de son métier consiste à être en relation constante avec les écoles. « Chaque école à un projet éducatif, chaque école développe des programmes spécifiques pour que les élèves vivent et comprennent leur identité francophone, et je gère les budgets pour ces projets, raconte-t-elle. Je travaille de façon collaborative, je forme des groupes de travail, cela permet de travailler en équipe pour mettre en place des actions. »

Cette année, elle a mis en place deux comités. L'un est chargé de veiller au développement de stratégies d'enseignement ainsi qu'à la qualité de l'éducation donnée dans les écoles francophones, cela passe aussi par l'évaluation des personnels éducatifs. L'autre s'occupe plus particulièrement des actions de soutien pour les élèves pour s'assurer que tout élève à besoin spécifique (en douance ou en difficulté) reçoit l'aide appropriée.

École Allain St-Cyr

48 Taylor Road, Yellowknife (867) 873-3223

Inscription maternelle

Journée porte-ouverte le 12 février de 8h45 à 12h

Vous pensez inscrire votre enfant à la seule école francophone de Yellowknife? On vous attend, vous et votre enfant!

Votre enfant aura la chance de faire une foule d'activités dont des jeux et des chansons en français.

Maternelle

(Enfant de 5 ans au 31 décembre 2009)

La maternelle 5 ans est un programme à temps plein (8h30 à 15h25)

Pour ceux et celles qui ne peuvent être présents durant la journée, n'hésitez pas à contacter la direction de l'école pour prendre un rendez-vous.

Inscription et renseignements:

École Allain St-Cyr : 873-3223
Commission scolaire francophone : 873-6555

L'école francophone, l'avantage par excellence

PRIX DE l'engagement communautaire 2008

on passe le mot

APF Association de la presse francophone

VOTRE JOURNAL s'est démarqué lors d'une ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE EN 2008 ?

Soumettez sa candidature ET COUREZ LA CHANCE DE REMPORTER 250$

Le prix de l'engagement communautaire de l'Association de la presse francophone souligne à chaque année la contribution importante qu'apportent les journaux membres au développement de la vitalité de leurs communautés.

Date limite pour votre soumission : le vendredi 1er mai 2009

Visitez le www.journaux.apf.ca/engagement pour tous les renseignements

Santé publique

Passer de 43 000 à 3,4 millions

Le médecin hygiéniste en chef des TNO va devenir le médecin hygiéniste en chef de l'Alberta.

Maxence Jaillet

Après onze ans au poste de responsable de la santé publique ténoise, le docteur André Corriveau laisse la place au docteur Cindy Orlaw et migre vers le Sud pour occuper la même position, mais pour le ministère de la Santé de l'Alberta cette fois-ci. Migrer semble le mot juste, alors que dans un premier temps, le Dr. Corriveau fera des allers-retours chaque semaine entre Edmonton et son ancien bureau pour assurer une meilleure transition au sein du ministère ténois.

Selon le docteur francophone, les nombres changent, mais les défis restent les mêmes. « Je m'occupais de 43 000 personnes ici, en Alberta ils sont plus de 3,4 millions, les nombres changent, mais je vais m'occuper des mêmes dossiers. Entre autres, les maladies infectieuses, la salubrité alimentaire ou l'eau potable. »

André Corriveau explique que depuis onze ans, il a bien connu les gens avec lesquels il travaille. « Je suis avec la même équipe de travail depuis le début. Je connais tout le monde dans le domaine de la santé. En Alberta, le plus long sera de refaire des contacts. »

Le nouveau médecin hygiéniste en chef de cette province estime toutefois faire un saut vers l'inconnu, et que sa décision a été influencée par l'opportunité d'être affilié à l'Université de l'Alberta. « Dans mes nouvelles fonctions, il me sera possible d'intervenir auprès des étudiants. Je considère que pour la dernière décennie de ma carrière, il est justifiable que je puisse partager mes bonnes et mes mauvaises expériences avec la prochaine génération. Rien n'est encore organisé avec la faculté de médecine, mais après quelques mois, je pense pouvoir rencontrer quelques étudiants en formation. »

Photo : Maxence Jaillet

Le docteur André Corriveau entouré de son équipe de travail.

Expertise nordique

L'expérience du docteur Corriveau est étroitement reliée à l'attrait nordique. Après 25 ans d'expérience, du Nunavik aux TNO, il connaît les enjeux de la santé publique autochtone et pense sincèrement pouvoir appliquer ses connaissances aux premières nations de l'Alberta. Bien sûr il entrevoit que son travail sera plus celui d'un chef d'orchestre dans le ministère provincial alors qu'ici, il s'adonnait volontiers au travail sur le terrain. « Il y a beaucoup plus de ressources humaines là-bas, les équipes sont complètes et je pense plus devoir donner le ton et susciter la motivation des ressources locales. » Ce dernier considère également que son expérience acquise auprès des analyses d'impacts environnementales de projets ténois lui servira de références concrètes en Alberta. Il cite aussi sa compétence dans la constante bataille contre les épidémies. « On n'est jamais arrivé au bout du chemin avec les épidémies. On croit que les choses se sont améliorées, mais finalement les défis sont toujours là. On peut parler de la syphilis, la gonorrhée ou la chlamydia, alors que les infections se propagent plus rapidement aux TNO même si depuis cinq ans les taux augmentent de partout au Canada. » L'ironie de l'histoire pour le docteur, c'est que les sources reconnues des infections transmissibles sexuellement sont habituellement localisées en Alberta.

Témoignages de reconnaissance

Dans le communiqué annonçant la nomination d'un nouveau médecin hygiéniste en chef des TNO, la ministre de la Santé, Sandy Lee a déclaré qu'elle pensait sincèrement que le travail extraordinaire d'André Corriveau a rendu les gens du Nord plus en santé qu'ils ne l'étaient. La successeure de M. Corriveau est Ténoise d'origine inuvialuite. Dr. Cindy Orlaw a étudié 15 ans en santé publique autochtone, elle a affirmé à L'Aquilon qu'elle apportait avec son expérience une perspective unique. « Je suis excitée et un peu anxieuse d'affronter ces défis et cette nouvelle position. Le docteur Corriveau a été un mentor généreux durant ces trois dernières années », a-t-elle confié.

Encore très attaché à son équipe et encore sensible aux témoignages, André Corriveau ne sait pas quand il quittera son bureau de Yellowknife. Il connaît seulement la date de son entrée en fonction en Alberta, le 23 mars prochain.

Bientôt aux TNO...

Une nouvelle ressource pour aider les fumeurs à cesser de fumer.

Une ligne d'aide téléphonique sans frais destinée aux personnes qui désirent arrêter de fumer sera lancée le 1er mars 2009.

Voici un aperçu des services qu'offre la ligne d'aide :

- Des infirmières autorisées spécialisées dans l'abandon du tabagisme sont à votre disposition;
- Des programmes de rappel personnalisés établis en fonction de vos besoins;
- De la documentation pour vous aider à cesser de fumer est mise à votre disposition;
- Un service de traduction dans toutes les langues des TNO;
- Un service téléphonique disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Avec de l'aide, c'est plus facile d'arrêter de fumer

Ligne anti-tabac des TNO

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

ATELIER SUR LA CRÉATION DE PRODUITS TOURISTIQUES POUR 2009

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement offrira un atelier sur la création de produits touristiques à **Hay River** les **17 et 18 février 2009**.

L'expérience touristique

Le thème de cet atelier est l'expérience touristique. Bon nombre d'exploitants d'entreprises touristiques des Territoires du Nord-Ouest offrent aux visiteurs des produits qui peuvent être améliorés simplement en leur ajoutant un petit quelque chose afin de faire du séjour des touristes un voyage vraiment unique. Venez découvrir les petites touches que vous pouvez apporter à votre produit afin d'en faire une expérience éducative des plus agréables et les manières de faire de la promotion avec des partenaires de votre collectivité.

Points à l'ordre du jour de l'atelier :

- *recherche en tourisme;*
- *pourquoi les gens voyagent-ils?;*
- *que recherchent les gens en voyage?;*
- *boîte à outils expérientielle;*
- *marketing;*
- *meilleures pratiques.*

Pour de plus amples renseignements ou pour recevoir votre trousse d'inscription, communiquez avec la division du tourisme et des parcs, ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement :

- *bureau du Slave Sud, 867-872-6439;*
- *Mme Pam Mandeville, coordonnatrice du développement de produits, Yellowknife, 867-873-7385.*

La date limite pour s'inscrire est le mercredi 11 février 2009.

Inuvik

Une asso en fête

La fête des Rois fut l'occasion de rire et de s'amuser dans une collectivité couverte par la noirceur boréale de l'hiver. Qu'à cela ne tienne, février et mars seront encore des mois propices à des rassemblements festifs.

Françoise Jaussoin

Marie Coderre, agente de développement de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie se réjouit de la bonne humeur qui anime la communauté francophone et francophile de la ville au cœur de l'hiver arctique. « En janvier, notre fête des Rois a réuni une cinquantaine de personnes, s'exclame-t-elle. On avait organisé des jeux, comme le tirage du roi et de la reine, ou bien la traduction d'expressions québécoises. On avait aussi un très beau buffet. »

L'association est résolument tournée vers des activités ludiques, notamment avec des soirées cinéma très prisées par un public qui n'a pas un accès facile à des films en français. « Notre prochaine projection sera Bienvenue chez les Ch'tis », un film reconnu et applaudi par la critique pour son sens de l'humour et de l'amour qui apportera un rire chaleureux auprès de la communauté d'Inuvik.

En février, elle accueillera aussi un conteur et danseur originaire du Congo, en Afrique. Puis, en fin de mois, commenceront les ateliers de francisation pour les parents des élèves en immersion de français. « On a eu la chance de trouver un professeur qui vient de Terre-Neuve », souligne Mme Coderre.

L'appel à des artistes locaux fait partie des options choisies par l'association pour apporter un souffle culturel francophone ténois. C'est ainsi que le 6 mars il y aura une soirée vins et fromages pour souligner une exposition d'œuvres en arts textiles et en arts visuels de Marie-Christine Aubrey, de Fort Smith, et d'Alexandre Beaudin de Yellowknife. Et, avant la cabane à sucre qui devrait avoir lieu fin mars ou début avril, l'association proposera un souper gastronomique avec un chef de la ville. « Il s'agit d'un cuisinier qui travaille au restaurant de l'aéroport, mais c'est un véritable artiste », s'exclame Mme Coderre.

Seul bémol dans ce tourbillon de réjouissances avec le projet de la garderie qui disparaît. « Les parents qui auraient pu s'impliquer ont des enfants en âge d'aller en garderie maintenant, mais qui rentreront en maternelle à la prochaine rentrée, alors le projet tombe à l'eau. »

Marie Coderre travaille à temps plein dans le programme d'immersion de français de l'école primaire et à temps partiel pour l'association.

Photo : Marie Coderre

Des jeux organisés pendant le souper de la Fête des Rois à Inuvik et un buffet organisé dans la Légion ont réuni une cinquantaine de participants

Pool de l'école Boréale

LE MENEUR DE LA SEMAINE

Maurice Duplessis (436 points)
André Chabot (433 points)
Steve Beck (429 points)

À surveiller cette semaine:
Les Ring (+27 points)

« **De l'aide** quand vous en avez **réellement besoin** »

Personne ne devrait se passer de prestations et de soins de santé parce qu'il ne peut se les payer. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest jouit d'un assez bon système pour s'assurer que les résidents du Nord obtiennent l'aide et les soins dont ils ont besoin; nous savons en revanche que le système pourrait être amélioré. Certaines personnes qui font appel à nos services ne bénéficient toujours pas d'assurances pour les médicaments sur ordonnance ou pour les soins dentaires. Nous voulons corriger cette situation.

Nous devons corriger nos régimes afin que ceux qui en ont le plus besoin ne soient pas laissés pour contre. Nous devons également trouver une manière équitable pour savoir comment identifier les bénéficiaires qui ont le plus besoin de notre aide. Savoir qui peut assumer une partie de ses coûts fait également partie du processus.

Nous croyons que les gens qui ont le plus besoin de notre aide devraient l'obtenir et nous voulons l'offrir de manière équitable. Nous travaillons afin de trouver cet équilibre et nous croyons que c'est la bonne chose à faire. Nous espérons que vous êtes du même avis.

Pour de plus amples renseignements concernant le Régime d'assurance-maladie supplémentaire, visitez le site **www.hlthss.gov.nt.ca** ou composez le **1-800-661-0830**.

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Le parc national du Canada Wood Buffalo
célèbre la
Journée mondiale des zones humides
le 2 février 2009
www.pc.gc.ca

Ramsar
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
(Ramsar, Iran, 1971)

www.ramsar.org

Parcs Canada Parks Canada
Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Nouveau système amélioré d'inscription des Canadiens à l'étranger

Pourquoi s'inscrire?
Pour que nous puissions communiquer avec vous et vous aider en cas d'urgence à l'étranger ou vous informer d'une urgence au Canada.

Qui devrait s'inscrire?
Tous les Canadiens qui voyagent ou qui habitent à l'étranger.

En quoi le nouveau système est-il différent?
Le système amélioré vous permet de mieux gérer vos renseignements personnels* et d'en effectuer la mise à jour en ligne.

Que faire si je me suis déjà inscrit?
Si vous avez fait votre inscription avant le **14 décembre 2008**, **vous DEVEZ vous réinscrire** pour recevoir les mises à jour concernant la sécurité.

Comment s'inscrire?
Vous pouvez vous inscrire en ligne à :
www.voyage.gc.ca/inscription
ou auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, composez le **1-800-267-6788** (au Canada et aux États-Unis), **1-800-394-3472** (ATS) ou le **613-944-6788**.

**Les renseignements fournis sont confidentiels et utilisés conformément à la* Loi sur la protection des renseignements personnels.

Canada

Photo : Françoise Jaussoin

La jeunesse francophone de Hay River est prête pour le 3e Forum jeunesse participation, organisé à Ottawa du 5 au 8 février par la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Sydney Danielsen, Désirée Boulanger-Rowe et Chantal Boulanger-Rowe travailleront sur le thème « Engagé à ma façon! » à travers des ateliers pendant trois jours.

Élève de la semaine

Vanessa Roy

Vanessa est une élève organisée qui démontre un effort constant afin de se remettre à jour. Elle travaille fort depuis son retour en classe et elle a réussi ses examens avec de très bons résultats. Vanessa est respectueuse et elle est toujours de bonne humeur. C'est un plaisir de travailler avec elle. Continue le beau travail!

Consortium national de formation en santé
Volet Université d'Ottawa

L'**Université d'Ottawa** vous ouvre ses portes vers des programmes de formation en santé, **en français**, pour des emplois de plus en plus en demande :

- Audiologie
- Ergothérapie
- Infirmier, infirmière praticienne en soins de santé primaires
- Médecine
- Orthophonie
- Physiothérapie
- Sciences de la nutrition
- Sciences infirmières
- Service social
- Psychologie clinique

PRENONS **SOIN** DE VOS ÉTUDES

1.877.221.CNFS www.cnfs.ca/uOttawa

Le jour J approche

Au cours des prochaines semaines, le site Web de L'Aquilon subira une métamorphose tant du point de vue esthétique que de ses liens de navigation.

Gardez l'oeil ouvert

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 8, numéro 5 - 6 février 2009

Iqaluit danse au rythme du Gjoa Band!

Photo : Festival des Arts Alianait

Danielle Samson et Caroline Pelletier

Le samedi 31 janvier 2009, l'Aréna des jeux d'hiver de l'Arctique accueillait Enuk Pauloosie et le Gjoa Band. Le spectacle, qui avait pour but d'amasser des fonds pour le Festival des arts Alianait, a attiré plus de 175 personnes.

La durée des interventions musicales du Gjoa Band a surpris plus d'un danseur sur la piste de danse alors que les musiciens du groupe se relayaient et s'échangeaient des instruments de musique et ce, sans interruption ou pause musicale ! La soirée fut un événement multiculturel rassembleur et les néophytes de set carrés ont eu la chance d'apprendre des plus érudits.

L'organisatrice de l'événement, Heather Daley, qui est un peu déçue du taux de participation, est néanmoins très optimiste pour la tenue du Festival des arts Alianait prévue en juin prochain. L'activité aura permis d'amasser 4 000$, a-t-elle précisé.

Iqaluit, le 30 janvier 2009 - C'est armés de leurs bottes de caoutchouc que les élèves de l'École des Trois-Soleils ont offert à la communauté nunavoise un spectacle de danse hors du commun. Sous la supervision des danseurs Dominic Desrochers et Josée Mayrand, la prestation des élèves était un riche mélange de danse traditionnelle canadienne-française, de gumboot et de chorégraphies de rap dignes de rappeurs professionnels.

Photo : Caroline Pelletier

Photo : Caroline Pelletier

Le spectacle Square dance mettait en vedette le musicien et député de Nattilik, Enuk Pauloosie

Parole de parhélie

Boule d'énergie

Le retour des vacances de Noël et les longues nuits nous affectent tous au mois de janvier, petits et grands : on se traîne souvent les pieds et on a du mal à s'y remettre. Ainsi, on a pensé que le thème qui nous guiderait au mois de janvier serait « boule d'énergie ».

Comme point fulminant à ce mois intense, nous avons eu un camp de danse qui a vraiment brassé la poussière dans la cabane ! Nos deux invités, Dominic Desrochers et Josée Mayrand, ont ouvert les yeux de nos élèves à plusieurs types de danse, dont le gumboot qui est une danse développée par les miniers de l'Afrique afin de se divertir durant leurs longues journées de travail.

L'enseignant François Ouellette a démontré à chacun une façon de retrouver sa paix intérieure avec le yoga. Quant à Marie-Claude Dubé et Yoan Barriault, ils ont exploré un côté contemporain en intégrant de la technologie avec « danse révolution » et en faisant s'épanouir nos jeunes rappeurs.

Finalement, un dernier atelier permettait aux élèves de préparer des instruments de percussions et des costumes pour le spectacle qui a clôturé la semaine. La fierté et la joie se sont lues sur les visages des enfants qui ont apprit ces chorégraphies. Bravo !

Joanne L'Anglais

Abattage des chiens de traîneau par la GRC

Des Inuits se souviennent

Maude Bertrand

Avocat et conseiller juridique de la Commission de vérité pour les Inuits du Nunavut, Paul Crowley a présenté une conférence sur l'abattage des chiens de traîneau par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) le jeudi 29 janvier 2009 au Franco-Centre. Cette soirée organisée par l'Association des francophones du Nunavut a attiré une vingtaine de personnes.

L'abattage des chiens par la GRC est un sujet très controversé. Pour plusieurs, il évoque beaucoup de tristesse, de mépris et de colère. Entre les années 50 et 70, un nombre important de chiens de traîneau auraient été systématiquement abattus par les policiers en vue de sédentariser les Inuits dans l'Arctique de l'Est. Cette tragédie - qui aurait bouleversé la culture inuite en détruisant leur principal moyen de transport - fait l'objet d'un litige à la Commission de vérité des Inuits du Nunavut.

Puisque l'ensemble de l'histoire inuite est transmis oralement, il est entendu que les preuves reliées au massacre demeurent impalpables. Toutefois, plusieurs allégations auraient été soulevées par les aînés inuits, lesquelles furent rendues publiques en 1999-2000. Selon eux, la police se serait livrée à un abattage massif délibéré des chiens de traîneau. De plus, certaines personnes auraient même laissé entendre que la GRC avait détruit des dossiers historiques afin de dissimuler la vérité. Finalement, l'ensemble de ces allégations a motivé la GRC à déposer un rapport au Parlement le 28 avril 2005 afin de réaliser une enquête interne.

Les résultats de l'enquête indiquent que beaucoup de chiens auraient été euthanasiés pour des raisons de santé publique. Ainsi, les chiens étaient soit malades, dangereux ou mal nourris. De plus, l'analyse soutient que l'abattage n'aurait peut-être pas eu lieu, étant donné qu'aucune interprétation académique ne serait fondée. Même s'il était vrai que dans certains cas, des chiens de traîneau ont pu être abattus, ce ne serait pas pour des motifs politiques.

En réponse à cette étude, une Commission de vérité a été mise sur pied afin d'effectuer à son tour une enquête. Celle-ci permettra de vérifier les allégations selon lesquelles des policiers de la GRC auraient abattu des chiens de traîneau. Finalement, on espère pouvoir dresser un portrait plus conforme à ce qui s'est réellement passé.

La commission aurait à présent terminé ses audiences publiques et aurait débuté ses recherches en vue de rédiger un rapport qui devrait être déposé au Parlement d'ici octobre 2009, a précisé Paul Crowley.

Aariak accorde de nouveau sa confiance au ministre Tapardjuk

Caroline Pelletier

Après avoir retiré le ministère de la Justice à Louis Tapardjuk pour avoir tenu des propos qu'elle a qualifié d'inappropriés, Eva Aariak a accordé au ministre fautif quatre portefeuilles lors de son remaniement ministériel le 28 janvier dernier.

Tapardjuk devient ainsi responsable des ministères de l'Éducation, des Langues et des Affaires autochtones, en plus de conserver le ministère de la Culture, des Langues, des Aînés et de la Jeunesse. En lui octroyant le ministère de l'Éducation en plus de celui de la Culture, la première ministre Aariak espère que le ministre Tapardjuk portera la culture inuite dans le système de l'éducation et qu'ainsi, cela contribuera au développement du programme d'enseignement en langue inuite.

Mis à part Tapardjuk, les figures les plus importantes qui composent le cabinet Aariak demeurent Peter Taptuna et Keith Peterson . «En ces temps de crise économique, l'expérience du monde des affaires de Taptuna sera bien utilisé comme ministre du Développement économique et des Transports», a précisé la première ministre. Quant à Keith Peterson, il s'est vu confier le ministère de la Justice - que détenait auparavant Tapardjuk – et conservera le ministère des Finances.

Par ailleurs, il reviendra à Hunter Tootoo, en tant que responsable de la Société d'habitation du Nunavut, de décider comment seront investis les nouveaux argents destinés aux infrastructures et au logement social annoncés par le gouvernement Harper dans le dernier budget.

Notons également que le nouveau ministre qui a fait son entrée au cabinet à la fin janvier, Tagak Curley, sera en charge du ministère de la Santé et des services sociaux

Caroline Pelletier

ÉDITORIAL

Pour faire une histoire courte

Bien que le Nunavut célèbrera à peine ses 10 années d'existence en avril prochain, les Inuits habitent le territoire depuis bien plus longtemps. Les célébrations entourant le 10e anniversaire du Nunavut se sont amorcées à Ottawa la semaine dernière dans le cadre d'un forum sur la démocratie organisé par Bibliothèque et Archives Canada.

À cette occasion, une brochette d'invités ont été réunis : Jim Bell, Ed Picco, Nancy Karetak-Lindell et Jose Kusugak. De par leur rôle dans l'histoire du Nunavut, ils ont été appelés à échanger sur le passé, le présent et l'avenir du territoire. Bilan contrasté, soit. Mais force est de constater que lorsqu'on est si jeune, l'histoire s'écrit à chaque jour.

Et c'est d'une lourde page d'histoire sur laquelle la Commission de vérité tente de faire la lumière. Dans toutes les communautés parcourues, les Inuits racontent comment des agents de la GRC ont abattu intentionnellement leurs chiens de traîneau. Ça se serait passé entre 1950 et 1970.

Après qu'un rapport interne déposé par la GRC en 2006 ait démenti ces accusations, l'Association inuite Qikiqtani a décidé de mettre sur pied cette commission. Présidée par un juge inuit à la retraite de Terre-Neuve, Jim Igloliorte, la Commission de vérité se basera sur les témoignages d'Inuits de la région de Baffin afin de produire à son tour un rapport. Les Inuits espèrent ainsi rétablir les faits, réécrire leur propre version de cette douloureuse histoire.

Quand on parle du Nunavut, on parle souvent de douleurs, de problèmes sociaux émanant du passé. Ils ont été abordés lors de la cérémonie à Ottawa, comme autant de défis auxquels le Nunavut aura à faire face dans les prochaines années.

On pourrait bien sûr décider d'aller de l'avant sans regarder en arrière, mais certaines histoires demandent à être réécrites, corrigées. C'est peut-être seulement à cette condition que certaines plaies pourront être pansées.

À cet égard, le Nunavut n'est peut-être pas si différent des autres nations : plus souvent qu'autrement, les nations ont besoin de faire la paix avec leur passé pour pouvoir mieux comprendre les problèmes du présent et ainsi, pouvoir se projeter dans l'avenir.

Petites annonces communautaires

Réunion publique du CA de l'Association des francophones du Nunavut (AFN)

Lundi 9 février au Franco-Centre (#981) à 18h30.

Dîner du vendredi Spécial St-Valentin

L'AFN vous convie à un dîner communautaire sous le thème de la St-Valentin le vendredi 16 février entre 11h30 et 13h au Franco-Centre. Adultes : 15$ Jeunes : 7$

Pause-café du mercredi

Chaque mercredi, entre 10h et 11h, au centre communautaire de l'Association des francophones du Nunavut. Sur place : cafés spécialité ou régulier accompagné d'une pâtisserie du jour.

Souper et soirée dansante de la Saint-Valentin pour amoureux de la vie

Samedi 14 février à 18h30 au Franco-Centre (#981). Activité organisée par l'École des Trois-Soleils dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle. Billets en vente à l'École des Trois-Soleils et au Franco-Centre au coût de 35$. Pour adultes seulement.

Assemblée générale extraordinaire de l'AFN

Samedi 21 février de 13h à 16h au Franco-Centre (Édifice 981). Il y aura notamment un poste à combler au sein du conseil d'administration.

Le Nunavoix

Association des francophones du Nunavut

Adresse : C.P. 1799
Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef
Caroline Pelletier

Collaborateurs
Maude Bertrand, Joanne L'Anglais et Danielle Samson

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon. Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web : http://www.nunafranc.ca/sinformer

Le Club de **Bicolo**

Le monde polaire

1 QUI SUIS-JE?

Complète la grille grâce aux définitions. Tu verras apparaître à la verticale le nom d'un gros oiseau du pôle Sud.

1. C'est la couleur principale du paysage du monde polaire.
2. Nom commun de la même famille que le mot « polaire ».
3. Gros mammifère marin qui filtre le plancton à l'aide des fanons de sa bouche.
4. Les animaux du monde polaire ont besoin d'une épaisse couche de « _____ » sous la peau, pour les protéger du froid.
5. Replace ces lettres et tu obtiendras le nom d'animaux microscopiques qui constituent la nourriture des baleines. N C T P L A O N
6. C'est la couleur des bébés bélugas. En grandissant, ils devriendront blancs.
7. Adjectif qu'on pourrait associer au climat du monde polaire.
8. Nourriture principale des phoques.

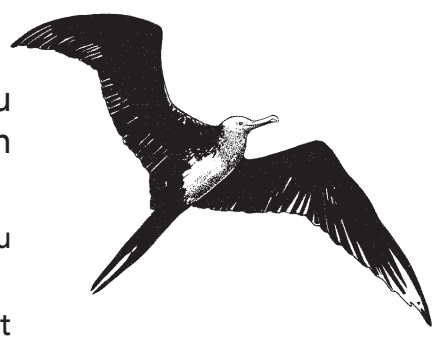

Lorsque cet oiseau déploie ses ailes, sa dimension devient plus grande que celle d'un homme.

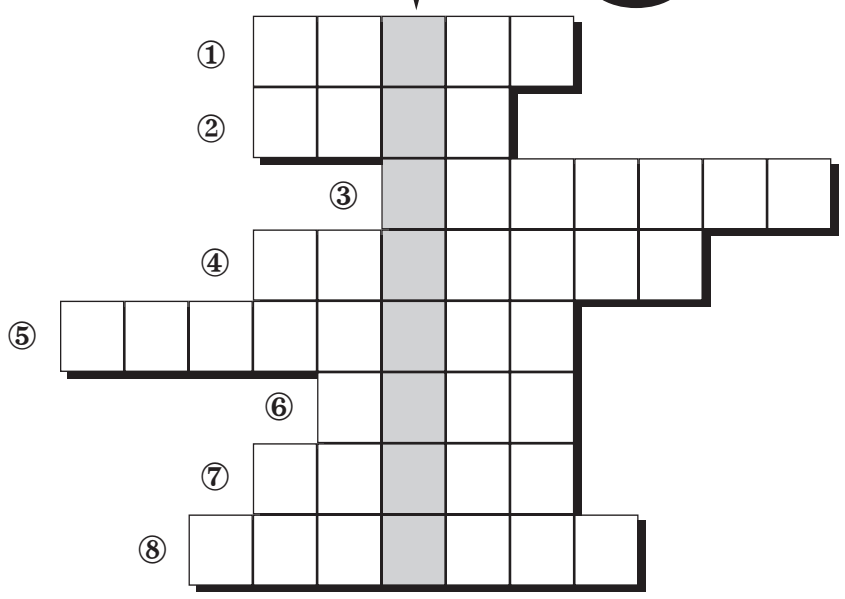

2 MÉLI-MÉLO

Complète les phrases suivantes avec les informations contenues dans le nuage.

9 mètres
55 kilomètres par heure
18 minutes
2 kilomètres
7 minutes
35 400 kilomètres

L'épaulard peut mesurer _____ de longueur, soit autant que deux voitures de grandeur moyenne. C'est le plus rapide de tous les mammifères marins. Il peut atteindre une vitesse de _____.

La sterne arctique détient le record du monde de distance de migration. Chaque année, elle peut parcourir environ _____, ce qui représente presque le tour de la Terre.

La couche de glace qui recouvre le pôle Sud est beaucoup plus épaisse que celle qui recouvre le pôle Nord. Elle mesure environ _____ au pôle Sud et seulement quelques mètres au pôle Nord.

Le manchot papou effectue des plongées sous-marines qui durent environ _____ alors que le manchot empereur peut rester sous l'eau beaucoup plus longtemps, soit jusqu'à _____.

3 LE DÉTECTIVE

Encercle le nom de l'animal recherché dans la grille. Il y a une couleur au-dessus de lui, une partie du corps des oiseaux en-dessous et un chiffre à gauche du mot. C'est un des plus petits mammifères du monde polaire.

blanc	zéro	bleu	bec	un	gris
patte	rouge	pingouin	trois	guillemot	huit
vert	marmette	aile	rouge	queue	jaune
sterne	plume	deux	mauve	sept	macareux
six	gorfou	cinq	lemming	griffe	orange
yeux	duvet	brun	dos	ventre	quatre

SOLUTIONS

1. Albatros
2. 9 mètres
55 kilomètres par heure
3. lemming.
18 minutes
7 minutes
2 kilomètes
35 400 kilomètres

Échange SEVEC

Un échange surprise

Dix-huit élèves Québécois découvrent Yellowknife.

Maxence Jaillet

Au mois de décembre 2008, 18 élèves de 8e année de l'école catholique St-Joseph à Yellowknife ont sauté sur l'occasion d'aller découvrir la région de Québec. Dans le cadre d'un échange linguistique avec le collège Dina Bélanger de Saint-Michel de Bellechasse, les dix-huit étudiants d'immersion ont visité le château Frontenac, la Basilique Sainte-Anne de Beaupré et pourront dire qu'ils sont allés à Québec l'année du 400e. Cette dernière semaine de janvier, ce sont leurs jumeaux québécois qui pourront désormais se targuer d'avoir fait du traîneau à chien et d'avoir affronté le grand Nord à -30°C. De ces deux voyages, confirmés seulement quelques semaines auparavant, resteront les souvenirs des nouveaux horizons, l'expérience linguistique de s'immerger dans l'environnement majoritairement unilingue de l'autre langue et les amitiés développés entre les étudiants.

Photo : Yvonne Carreen

Par expérience, Marc Bernier qui a organisé cinq voyages d'échange avec le Collège, estime qu'environ 5 pourcent des jumelages aboutiront sur une amitié qui perdurera dans le temps. Il explique que certains jeunes cliquent tellement pendant l'échange, qu'ils sont inséparables et qu'une réelle complicité se crée.

Les jumelles Amanda Shaw de Yellowknife et Camilla Thibault de Saint-Michel de Bellechasse se sont bien trouvées. Ayant remarquées leurs intérêts communs pour les animaux et la musique des Back Street Boys, ces deux filles ont demandé d'êtres jumelées pour s'assurer que lorsque Amanda serait au Québec, elle puisse partager la vie de famille de Camilla et vice-versa. « J'ai pu connaître tous les animaux dont elle m'avait parlé, raconte Camilla, ses chats, son chien, les hamsters et le cochon d'inde. J'ai beaucoup apprécié car je n'ai pas d'animaux chez moi. » Camilla avoue avoir parlé le plus souvent en français avec sa nouvelle amie, prétextant que le français de la ténoise est meilleur que son anglais. Pourtant Amanda assure qu'il a été plus facile pour elle de faire découvrir sa ville en anglais à son amie québécoise. « Tous les termes, les lieux et l'histoire sont en anglais ici, affirme-t-elle. Mais j'ai adoré être dans sa famille. Tout était différent chez elle. Ils mangent tous ensemble le soir et le matin aussi. Chez nous c'est différent. »

Pour Rosalie Vachon et Connor O'Brien, c'est le sport qui les a rapproché. Pour eux c'est la différence de la réalité des deux écoles qui les a beaucoup surpris. « Les élèves de Yellowknife sont en immersion alors que nous n'étudions l'anglais que quelques fois par semaine au Collège, explique Rosalie. Mais, j'ai eu l'impression de retourné au primaire ici, car chez nous il n'y a que les classes de secondaires 1, 2, et 3. Ici, ils sont mélangés avec les plus petits. »

Pour plusieurs étudiants québécois ce sont les paysages et la ville de Yellowknife qui ont marqué leurs esprits. Jonathan Proulx Lachance raconte qu'il a aimé l'Assemblée législative et le musée. Emmanuelle Tremblay quant à elle reste persuadée qu'elle n'oubliera jamais ces grandes étendues blanches qu'elle a parcouru sur un traîneau tiré par des chiens. « Je n'ai pris aucune photo, j'ai tout emmagasiné dans ma tête, je voulais vraiment graver ce que je voyais :un énorme lac gelé, des arbres partout et du blanc, du blanc et du blanc. » Cette dernière compte quand même sur les photos de ses amis pour imager plus concrètement ses souvenirs à sa famille et ses amis.

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de déplacements pour raisons médicales après les heures de bureau
RFP #90128

– Yellowknife, TNO –

L'Administration de santé territoriale Stanton (ASTS) invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour fournir des services de déplacements pour raisons médicales après les heures de bureau tels qu'indiqués dans les documents de demande de propositions.

Les soumissions doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Gestion des approvisionnements, 1er étage, Hôpital territorial Stanton, 550, Byrne Road, Yellowknife NT X1A 2N1, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 FÉVRIER 2009.

On peut se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

L'Administration n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Nouveau centre de données informatiques du GTNO
CT100773

– Yellowknife, TNO –

Contrat de conception et de construction pour le nouveau centre de données informatiques du GTNO de 1 200 mètres carrés sur deux étages.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife TNO, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 MARS 2009.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée à compter du 29 janvier 2009.

Renseignements généraux :
Art Durkee
Conseiller principal – Achats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7917

Renseignements techniques :
David Waite
Gestionnaire de projets principal
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7832

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T09-BDD-27
Rénovations pour huit clients – 2008-2009
Fourniture, livraison et construction
PM #007418

– Aklavik, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, bureau de district de Beaufort-Delta de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0 ou être livrées en personne au 103, route Mackenzie, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE MARDI 10 FÉVRIER 2009.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'une ou l'autre des adresses susmentionnées à compter du vendredi 30 janvier 2009.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Melissa Phillips
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Neil Phillips
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7357

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

T09-BDD-26
Rénovations mineures pour deux clients – 2008-2009
Fourniture, livraison et construction
PM #007417

– Fort McPherson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, bureau de district de Beaufort-Delta de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2200, Inuvik NT X0E 0T0 ou être livrées en personne au 103, route Mackenzie, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 12 FÉVRIER 2009.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à compter du lundi 2 février 2009.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Melissa Phillips
Administratrice des contrats
Tél. : 867-777-7151

Renseignements techniques :
Greg Nissen
Conseiller technique
Tél. : 867-777-7354

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Hay River

Retour à l'éducation

Paul Thériault, ancien directeur de la Commission scolaire francophone, est de retour dans le Nord, cette fois à titre de directeur de l'école secondaire Diamond Jenness de Hay River. Ce poste comble ses attentes professionnelles et personnelles, à l'écart de toute politique.

Françoise Jaussoin

Paul Thériault est heureux d'être de retour dans le Nord, qui plus est dans une petite ville pour laquelle il a eu un coup de cœur dès qu'il l'a connu. Lorsqu'il a vu l'offre d'emploi sur un site Internet consacré au domaine éducatif au Canada, Paul Thériault n'a pas hésité une seule seconde. « J'ai indiqué mon intérêt à monsieur Brown, le directeur général de l'établissement, puis j'ai passé un entretien de recrutement et j'ai été choisi pour le poste. »

M. Thériault a accompli une carrière professionnelle en éducation, depuis les fonctions d'enseignant jusqu'à celles de directeur de la commission scolaire francophone des TNO. C'était en 2008 et, après quelques mois consacrés à ses tâches, il a déposé sa démission au printemps dernier. À l'époque, il expliquait sa décision par son désir de renouer avec le monde scolaire en étant plus proche des élèves, les missions de directeur d'une commission scolaire ne correspondaient pas à ses aspirations.

Après avoir quitté Yellowknife au mois d'août 2008, il est retourné auprès de sa famille en Saskatchewan puis il a intégré son poste à Hay River le 23 janvier. « Pour moi, travailler avec les jeunes, c'est être avec eux, dit-il. Ici je dirige un établissement de 330 étudiants, ils sont tous différents. J'aime travailler à la direction d'une école car chaque jour est nouveau, c'est un emploi très gratifiant. »

Ses missions seront orientées vers la gestion du personnel éducatif et administratif et sur les questions de discipline interne avec les élèves. « Je vais profiter de ces mois à venir pour examiner le système de fonctionnement de l'école, pour résoudre les problèmes de ponctualité et de présence des étudiants et pour mener une enquête approfondie sur la gérance de l'établissement », explique-t-il.

M. Thériault aurait-il été choisi par les autorités éducatives anglophones pour jouer un rôle de facilitateur bilingue dans un contexte de relations tendues entre anglophones et francophones ? Ou pour servir d'intermédiaire dans une période où les anglophones proposent des consultations publiques pour implanter des programmes d'immersion de français à Hay River ? Pour M. Thériault, ces questions n'ont pas de fondement. « Je suis ici à titre de directeur et je n'ai pas de parti pris. Nous verrons si nous avons des occasions de coopérer ensemble » affirme-t-il, sans préciser quelles formes de coopération pourraient être établies entre francophones et anglophones.

Pour sa part M. Brûlot, directeur de la Commission scolaire francophone, ne distingue aucune manœuvre particulière dans ce choix. « Je comprends que quelqu'un comme M. Thériault, qui a vécu dans le Grand Nord, ait eu de la difficulté à le quitter et du plaisir à y revenir, commente-t-il. Que la commission scolaire locale veuille lancer un programme d'immersion de français, c'est une chose. Mais pour cela il faut un expert qui a travaillé au niveau des curriculum au ministère, car ce sont des dossiers très complexes à traiter. Je pense que M. Thériault a été choisi pour ses compétences de directeur, en plus il parle parfaitement l'anglais. Je ne vois aucun sous-entendu politique dans le choix de ce candidat. »

Photo : Françoise Jaussoin

M. Thériault occupe son nouveau bureau de directeur de l'école Diamond Jenness depuis le 23 janvier, en s'engageant avec un contrat à durée indéterminée.

OFFRE D'EMPLOI AU SEIN DU PLUS RÉCENT TERRITOIRE CANADIEN

www.gov.nu.ca

Nunavut

Priorité d'embauche

Le gouvernement du Nunavut s'engage à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ont priorité d'embauche.

Directeur du Bureau de l'éducation et des services en français

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — IQALUIT, NUNAVUT

Relevant du sous-ministre adjoint et membre du comité de gestion, vous serez responsable de fournir des services en français dans les domaines liés à l'application de la Loi sur l'éducation et des règlements concernant l'éducation pour la minorité francophone, à tous les programmes de français langue seconde de la maternelle jusqu'à la 12e année au Nunavut et aux allocations de financement pour les services éducatifs en français. Vous assumerez la responsabilité du développement, de l'implantation et de l'évaluation des programmes d'études en français, de la supervision de l'aide aux élèves et des services à la petite enfance en français pour l'ensemble du Nunavut. Ce poste exige une collaboration étroite avec le ministère du Patrimoine canadien et avec une variété d'associations et de groupes non gouvernementaux à travers le Canada.

En tant que candidat idéal, vous détenez une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures en éducation ou l'équivalent et une solide expérience de direction dans le milieu de l'éducation. Vous devez bien connaître le développement de l'enfant et la pédagogie et être en mesure de développer des programmes d'études, des ressources, du matériel de soutien et des activités de formation à l'interne pour le personnel. La capacité à travailler en équipe, un grand sens de l'organisation et d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles sont essentiels. Vous possédez également une connaissance approfondie de l'histoire et de la culture des francophones au Canada et pouvez les intégrer dans tous les aspects de votre travail. Vous êtes très habile pour communiquer, en français comme en anglais, et faites preuve d'un bon esprit d'analyse dans vos relations avec les agences et les ministères. De plus, des aptitudes en négociation pour le financement avec des tierces parties et de l'expérience en gestion de budget sont requises. La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuit ainsi que de l'Inuit Qaujimajatugangit constitue un atout. La candidature de personnes possédant une combinaison de formation, de connaissances, de talents et de compétences jugée équivalente aux exigences formelles en matière de formation et d'expérience sera considérée.

Ce poste n'est pas couvert par le Syndicat des employés du Nunavut et comporte un salaire annuel se situant entre 84 221 $ et 120 315 $ ainsi qu'une indemnité de service septentrional de 13 563 $ par année.

Emploi admissible au logement subventionné

Nº de référence : 01-09-0809-254MH — **Date de clôture : 13 février 2009**

Écrire au : Ministère des Ressources humaines, Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Télécopieur : 867 975-6220 • Courriel : gnhr@gov.nu.ca
Téléphone : 867 975-6222 • Sans frais : 1 888 668-9993

• Seuls les candidats sélectionnés pour l'examen écrit seront contactés.
• Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne.
• Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

N. B. : L'utilisation du masculin ne vise qu'à alléger la lecture.

www.gov.nu.ca — GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE
Au service de Dettah, Fort Resolution, Lutsel'Ke, N'Dilo et de Yellowknife

Gestionnaire – soins à domicile

Santé communautaire — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-57-6482-3
Date limite : 13 février 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

Administrateur des opérations des TNO

Poste à durée déterminée jusqu'au 2 décembre 2009
Yellowknife, TNO
SR#09/04

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Date limite : **10 février 2009**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **SR#09/04**, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des Ressources humaines
C.P. 8888, 5e étage, Centre Square Tower
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414 ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596 ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wcb.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste au www.wcb.nt.ca

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Notre mission :
Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.

Petites annonces

Places disponibles

La garderie les petites étoiles de mer à Yellowknife offre deux places à combler. La première pour un enfant de 3-4 ans à temps plein et la seconde pour la période de l'après-école. La place libre durant l'après-école comprend tous les jours de la semaine et les journées pédagogiques. Contactez Geneviève au 873-2757.

Emplois

Fermes Stringer-Lacoursière (sud-ouest Saskatchewan) recherchent Famille francophone avec jeunes enfants pour poste temps plein (entretien / réparation) et poste _ temps (entretien ménager / potager). Ferme entourée de plaines ondulantes où le ciel se marie avec la terre. Emploi valorisant, milieu tranquille / sécuritaire pour enfants. Ponteix offre services de base + garderie / école francophones. Loyers très abordables. Henri Stringer :(306) 625-3217

Logement recherché

Enseignant à l'école Sir John Franklin recherche chambre ou apartement meublé à louer. Non fumeur. Accès à une cuisine, laveuse et sècheuse. Recherche un environnement proper et sécuritaire. Contacter Léon au 873-3531 chambre 707.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre : Téléphone :
873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Cours de formation pour le recrutement de personnel en services correctionnels dans le Nord (12 places)

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**
Administration centrale des services correctionnels

Êtes-vous à la recherche d'une carrière stimulante et enrichissante? Êtes-vous intéressé à avoir un impact positif sur la vie des gens? Si vous répondez « oui » à ces questions, nous voulons entendre parler de vous! Les services correctionnels sont actuellement à la recherche de candidats pour participer à une formation de six semaines afin d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des postes d'agent de correction et d'agent-éducateur. Les candidats qui termineront la formation avec succès pourraient se qualifier, après avoir présenté une demande d'emploi, pour se joindre à notre équipe à titre permanent ou en tant qu'employé de relève (sur appel) à un certain nombre d'endroits aux TNO (Yellowknife, Hay River, Inuvik et Fort Smith).

Les candidats choisis apprendront à exercer un certain nombre de responsabilités afin d'assurer les soins, la détention et le contrôle des détenus de façon sécuritaire, de même que la sécurité du personnel et du public. Vous développerez vos habiletés interpersonnelles et votre professionnalisme afin d'établir et de maintenir des relations positives avec les détenus, le personnel et le public qui aideront et encourageront leur réintégration sécuritaire dans la collectivité. Posez votre candidature dès maintenant et suivez la voie qui vous mènera à une carrière enrichissante en tant que membre de l'équipe des services correctionnels de la fonction publique.

Les candidats doivent être capable de travailler en équipe, posséder de bonnes aptitudes en communication orale et écrite et en informatique, faire preuve d'un excellent jugement et être des individus entreprenants et indépendants qui peuvent travailler sous peu de surveillance. Les expériences interculturelles constituent un avantage appréciable. Les candidats doivent être en excellente forme physique afin d'être en mesure d'effectuer les actions suivantes : courir, grimper, rester debout, s'accroupir, traîner, soutenir et soulever des personnes et des objets et demeurer assis pendant plusieurs heures. Les candidats doivent avoir une force et une adresse adéquates afin d'être capable, avec l'aide d'un entraînement physique, de maîtriser des individus de façon sécuritaire et d'entendre et d'être entendu lors de situations où les membres d'un groupe sont bruyants.

Les cours de formation se dérouleront à Yellowknife. Les candidats admis relèveront de l'agent de projet, formation et perfectionnement. Ces cours auront lieu pendant une période de six semaines, entre la fin avril et le début juin 2009.

Le traitement varie entre 31,98 $ et 36,28 $ l'heure pour les agents de correction et les agents-éducateurs de relève et travaillant à temps plein. La rémunération pendant la formation sera de 18,04 $ l'heure. Vous pouvez également obtenir de l'aide afin de vous loger et de vous déplacer en direction et en provenance de Yellowknife.

Date limite : 20 février 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services correctionnels, Formation et perfectionnement, Ministère de la Justice, Palais de justice, 5e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : 867-920-8922, fax : 867-873-0299, courriel : curtis_debogorski@gov.nt.ca

• Afin d'avoir la chance de participer à ce programme, on exige la vérification du casier judiciaire, un certificat de santé, une série d'épreuves de dépistage des habiletés et des aptitudes complétées avec succès et une vérification méticuleuse des références. • Les candidats doivent être titulaires d'un permis de conduire valide. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Adjoint administratif

Planification stratégique, Politiques et communications — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-93-6479-4
Date limite : 13 février 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière autorisée – Service des urgences

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-17-6455
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée

Assistant de laboratoire

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,73 $ l'heure (soit environ 57 974 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-17-6484
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Service de recrutement du personnel paramédical, Ministère des Ressources humaines, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Conseiller en santé mentale et en toxicomanie

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 033 $.

Nº du concours : 2009-67-6457
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Agence des services communautaires Tlicho

Travailleur social médical

Behchoko, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 507 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 957 $.

Nº du concours : 2009-27-6488
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Canadien de Montréal

Se raffermir en défense

Alain Bessette

Le Canadien traverse une période sombre ayant subi la défaite à cinq occasions au cours des sept derniers matchs. Même si ces deux gains sont survenus lors des trois derniers matchs, il n'y a pas lieu de croire que la vapeur est renversée.

En effet, les deux gains ont été remportés contre des équipes qui en arrachent et qui rateront probablement les séries : les Kings de Los Angeles et les Penguins de Pittsburgh. Le match contre Los Angles est éloquent quant aux problèmes du club montréalais. Los Angeles ne va nulle part, mais les joueurs travaillent très fort dans les limites de leur talent. N'eut été de deux buts *in extremis* de Higgins et Koivu avec seulement deux minutes à disputer dans le match, le Canadien aurait perdu cette rencontre.

Contre Pittsburgh, le Canadien a affronté une équipe dont la défensive est douteuse et ce sont justement des bourdes défensives (sur le premier et le deuxième but) qui ont permis au Canadien de l'emporter. Mais Pittsburgh ne va nulle part cette année. À l'exception de la pression exercée par leur fabuleux duo (Crosby et Malkin), Pittsburgh a très peu malmené la défensive de Montréal.

En fait, ce match prouve une chose aux entraîneurs des équipes adverses. S'il n'y a pas de pression soutenue et pas d'échecs avant systématique sur les défenseurs du Canadien, autant leur accorder la victoire.

En effet, depuis le début de la saison (et je dirais même depuis le début des séries de l'an dernier), les clubs qui exercent un fort échec avant sur Montréal remportent la plupart du temps la victoire.

Expliquer cette faiblesse de Montréal, c'est mettre en lumière la faiblesse de la brigade défensive. Seul le défenseur Gorges s'est amélioré cette saison. À mon avis, blessure ou pas, Komisarek a un peu régressé cette saison, Hamrlik souffre de jouer constamment avec Brisebois ou O'Byrne et Bouillon ne joue vraiment pas bien.

Le cas de Bouillon inquiète pas mal. Je ne sais pas si c'est le fait d'avoir perdu son compagnon de jeu de l'an dernier (Josh Gorges) ou le fait de jouer trop souvent avec le septième défenseur du club (Brisebois), mais Francis Bouillon est actuellement en train de s'assurer de ne plus jouer avec Montréal dès l'an prochain. Ma théorie personnelle non appuyée par des faits : Bouillon n'a jamais totalement récupéré de la blessure qui l'affligeait en début de saison. Soucieux de protéger sa carrière, il est peut-être revenu trop rapidement au jeu, mais ce calcul se retourne maintenant contre lui, car Gainey ne lui offrira pas de contrat cet été.

Voici deux points positifs des derniers matchs. La défaite contre Boston était honorable, car le Canadien n'a pas été déclassé et a disputé âprement la rencontre. De plus, lors des derniers matchs, O'Byrne semble avoir recommencé à progresser et dans son cas j'y vais avec la maxime que « mieux vaut tard que jamais ».

Services de santé et Services sociaux du
DEH CHO
"Nezų Gots'endíh Gha Gots'áhodi"

Travailleur en santé communautaire

Nahanni Butte, TNO

Poste à durée déterminée – du 1er février 2009 au 18 décembre 2009

Le traitement initial est de 29,73 $ l'heure (soit environ 57 974 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 053 $.

Nº du concours : 2009-37-6486
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur en mieux-être communautaire

Fort Providence, TNO

Poste à durée déterminée – du 16 février 2009 au 31 août 2010

Le traitement initial est de 27,71 $ l'heure (soit environ 54 035 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 484 $.

Nº du concours : 2009-37-6487
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur en mieux-être communautaire

Fort Liard, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,71 $ l'heure (soit environ 54 035 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 722 $.

Nº du concours : 2009-37-6485
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Territoires du Nord-Ouest
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Adjoint administratif

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Politiques, planification et évaluation
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'en décembre 2009

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2008-49-6481-4 **Date limite :** 13 février 2009

Agent de délivrance des permis de conduire bilingue

Ministère des Transports
Région du Slave Nord
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-31-6478-4 **Date limite :** 9 février 2009

Officier de justice – division civile (deux postes)

Ministère de la Justice
Services judiciaires
Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 33,46 $ l'heure (soit environ 65 247 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-82-6483-2 **Date limite :** 20 février 2009

Conseiller principal – Affaires législatives et juridiques

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Politiques, législation et communications
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'en avril 2010

Le traitement initial est de 46,02 $ l'heure (soit environ 89 739 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-63-6490-2 **Date limite :** 9 février 2009

Infirmière enseignante et mentor

Ministère des Ressources humaines
Services généraux de ressources humaines
Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée – de mars 2009 à mars 2010

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-14-6428-3 **Date limite :** 16 février 2009

Conseiller principal en finances (deux postes)

Ministères des Affaires municipales et communautaires
Division des opérations communautaires
Yellowknife, TNO

Un poste à durée indéterminée
Un poste à durée déterminée

Le traitement initial est de 42,07 $ l'heure (soit environ 82 037 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-21-6492-4 **Date limite :** 20 février 2009

Adjoints administratifs (quatre postes)

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**

Postes à durée indéterminée et déterminée

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2009-14-6496-4 **Date limite :** 13 février 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent à l'entretien de parc

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Hay River, TNO

Poste saisonnier – de mai à septembre environ

Le traitement initial est de 29,73 $ l'heure (soit environ 57 973 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 841 $ répartie proportionnellement.

Nº du concours : 2009-63-6463 **Date limite :** 9 février 2009

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Gestionnaire régional des projets

Ministère des Travaux publics et des Services
Inuvik, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 50,39 $ l'heure (soit environ 98 261 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 12 318 $.

Nº du concours : 2009-32-6480
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services des ressources humaines d'Inuvik, 66, Franklin Manor, C.P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Fax : 867-678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

TRAVAILLONS ENSEMBLE!

Réduire le coût de la vie | Gérer la Terre | Optimiser les opportunités | Bâtir notre avenir | Rationaliser le gouvernement

Défis et Opportunités

Nous vivons à une époque remplie de défis. Comme le reste du Canada, nous sommes concernés par la situation économique mondiale. Nous devons nous positionner par rapport aux défis qu'elle pose et saisir les occasions qui s'offrent à nous pour investir dans notre économie, notre environnement et nos résidents.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dépense annuellement plus de 1,3 milliard pour offrir des programmes et des services à ses résidents, développer ses infrastructures et améliorer ses collectivités. Les dollars investis maintenant stimulent notre économie et contribuent à créer un avenir meilleur pour nos enfants.

Nous allons poursuivre la modernisation des établissements de soins de santé à l'échelle des Territoires ainsi que la construction de nouvelles écoles, de logements, de routes et de ponts.

De plus, nous allons continuer de rationaliser le gouvernement afin de nous assurer que les bons programmes sont offerts aux bons endroits pour les bénéficiaires qui en ont le plus besoin.

■ **Élaborer des programmes d'acquisition des compétences et des partenariats avec l'industrie garantira des possibilités d'emploi aux étudiants et aux résidents des TNO.**

■ **Appuyer des programmes comme les Jeux d'hiver de l'Arctique garantit la survie de notre culture et de nos traditions.**

JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE DE 2008 — VILLE DE YELLOWKNIFE

Nous allons également continuer de protéger nos terres et nos ressources précieuses, tout en encourageant le développement et l'investissement dans de nouvelles manières de produire et de conserver l'énergie.

■ **Investir dans de nouveaux immeubles et des rénovations à l'échelle des Territoires stimulera notre économie en créant des emplois.**

Nous devons garder les défis d'aujourd'hui en tête tout en braquant les yeux sur les occasions de demain.

Avec le bon équilibre, tout est possible.

Nous avons tenu compte des résultats auxquels vous vous attendez pour vous, votre famille et votre collectivité et nous les avons intégrés à notre plan.

Travaillons ensemble!

Territoires du Nord-Ouest

www.gov.nt.ca

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 44

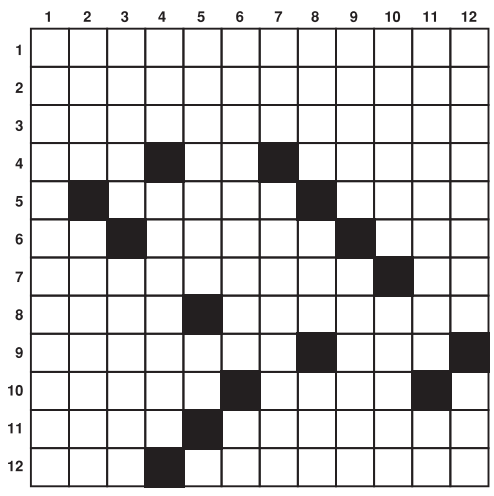

HORIZONTALEMENT

1- Qui apportent beaucoup d'attention à ce qu'elles font.
2- Qui égalise.
3- Choisir.
4- Unité de mesure des surfaces agraires. – Doublée. – Esclave noir.
5- Tranche d'un gros poisson. – A puni avec rigueur (a...).
6- Se suivent, en sens inverse. – Se heurtèrent mutuellement la tête, en parlant des béliers (3e pers. du sing.). – Monnaie d'Extrême-Orient.
7- Personne profane dans un certain domaine. – Personnel.
8- Personne décédée de mort violente. – Qui ont acquis une certaine célébrité.
9- Personne qui prête à usure. – Labiée à fleurs jaunes.
10- Rapport exprimé en pourcentage entre deux grandeurs financières. – Corps simple.
11- L'Irlande. – Importuner quelqu'un à force de répéter.
12- Sainte. – Trésor personnel d'un prince.

VERTICALEMENT

1- Déboires.
2- Ville de Hongrie. – Assemblait, attachait.
3- Châle rituel dont se couvrent les juifs pour la prière. – Qui est objectif.
4- Ré en est une. – Établissement industriel.
5- Orateur latin. – Elle troqua ses souliers pour ses sabots.
6- Le couteau en est un. – Possessif.
7- Petit poème narratif. – Staries.
8- Ville de Grande-Bretagne. – Rivière de France. – Dorures.
9- Sporanges des mousses. – Forme de fructification de la rouille du blé.
10- Chefs d'atelier, patrons. – Narine simple des cétacés.
11- Personne étourdie.

RÉPONSE DU NO 43

Horoscope

SEMAINE DU 8 AU 14 FÉVRIER 2009

BÉLIER
La planète Jupiter vous apprend à compter beaucoup sur vous-même. Vous êtes capable de le faire et tout se passe très bien.

TAUREAU
Vous êtes obligé de tenir compte de plusieurs choses en même temps. Cela est très exigeant. Vous savez cependant aller à l'essentiel.

GÉMEAUX
Vous êtes dans l'obligation de mieux partager votre temps et de vous accorder des moments de bonheur avec la personne que vous aimez.

CANCER
Vous êtes très fort moralement et vous en avez présentement la preuve. Vous donnez beaucoup de valeur à ce que vous faites. Cela est très bien.

LION
La planète Saturne vous rend très susceptible. Vous devez être capable de mieux voir ce qui se passe autour de vous. Apprenez à vous faire confiance.

VIERGE
Votre estime de vous-même compte beaucoup pour vous. Le Soleil vous rend capable de faire des choses extraordinaires. Vous comprendrez tout cela très bientôt.

BALANCE
Vous aimez que l'on soit très près de vous moralement. Vous voulez que les gens vous donnent leur confiance. Vous allez vers des choses splendides.

SCORPION
La planète Vénus fait que vous êtes capable de vivre des choses formidables au plan des sentiments. Cependant, apprenez à mieux exprimer ce que vous ressentez. Cela vous rendra la vie plus facile.

SAGITTAIRE
Vous aimez que l'on soit très conscient de tout le sérieux de vos paroles. Vous aimez vraiment comprendre ce que la personne que vous aimez vit. Vous n'aimez pas vous sentir isolé.

CAPRICORNE
Vous avez plusieurs choses à régler en peu de temps. Cela vous demande beaucoup d'efforts. Cependant, vous êtes capable de bien faire les choses nécessaires.

VERSEAU
La planète Mars vous rend très courageux. Vous allez vers des choses peu communes. Tout va pour le mieux. Vous vous sentez rajeunir moralement.

POISSONS
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention. Vous avez besoin de vous poser plusieurs questions dans le domaine de votre vie professionnelle. Cela est très sérieux.